Gouvernement du Canada | Government of Canada

Plan d'action d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

Les sciences et la technologie à l'aube du XXIe siècle

Canada

CANADIAN AGRICULTURE LIBRARY
BIBLIOTHEQUE CANADIENNE DE L'AGRICULTURE
3 9073 00122022 9

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Plan d'action d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

Les sciences et la technologie à l'aube du XXIe siècle

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Publication 1919/B
On peut se procurer des exemplaires à la
Direction génerale des services intégrés
Agriculture et Agroalimentaire Canada
OTTAWA (Ontario)
K1A 0C7
Tél : (613) 759-6626

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1996
N° de cat. A22-164/1996
ISBN 0-662-62326-1
Imprimé en 1996

1. Message du Ministre

Les Canadiens bénéficient abondamment d'aliments salubres et de grande qualité. La recherche nous a donné de nouvelles cultures et de nouvelles lignées animales qui se développent sous nos climats et conditions de sols uniques. Elle a également fourni aux producteurs les moyens de lutter contre des ravageurs en constante évolution qui menacent la viabilité du secteur.

Le Canada se taillera une place de choix sur les marchés mondiaux dans la mesure où il saura créer de nouvelles connaissances et de nouvelles technologies. L'urgence pour notre nation d'investir nos ressources limitées dans la recherche ne s'est jamais fait sentir aussi manifestement. Car la recherche nous fournit les moyens de compétitionner sur les marchés mondiaux.

Le gouvernement fédéral reconnaît l'importance du rôle qu'il a à jouer dans le secteur agroalimentaire canadien afin de l'aider à devenir plus compétitif et à tirer parti des occasions d'affaires qui se présentent. L'État ne peut toutefois faire cavalier seul. Le succès de ce plan repose sur la participation de nos partenaires du secteur, tant pour l'établissement de priorités en R et D axées sur le marché que pour le transfert des technologies.

C'est pourquoi nous avons créé le Programme de partage des frais pour l'investissement. Ce projet vise à encourager le secteur à investir davantage dans les domaines où convergent les priorités du secteur et celles du fédéral en contribuant de façon équitable aux projets de recherche en collaboration. Nous nous assurons ainsi de la pertinence de notre R et D destinée à l'industrie et facilitons le transfert de notre technologie grâce à la pré-vente. Une collaboration plus étroite renforcera les liens entre les besoins du marché et les laboratoires du gouvernement fédéral.

Le gouvernement a commencé en 1995-1996 à affecter des fonds dans le Programme de partage des frais pour l'investissement. Les contributions du fédéral pourraient atteindre 35,8 millions de dollars d'ici l'an 2000. Si l'industrie souscrit pleinement au Programme de partage des frais pour l'investissement, ces fonds pourraient faire augmenter les ressources canadiennes en R et D pour l'agroalimentaire à plus de 70 millions de dollars au tournant du siècle.

En tant que ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, je suis très enthousiaste à l'idée de travailler encore plus étroitement avec le secteur pendant les années qui viennent afin de créer les connaissances et la technologie dont le Canada a besoin pour assurer la prospérité d'un secteur vital.

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Agriculture and Agri-Food Canada – Agriculture et Agroalimentaire Canada

http://www.archive.org/details/plandactiondagri00cana

Table des matières

1. Message du Ministre i

2. Buts et objectifs 1

3. Activités courantes et orientations futures en Science et Technologie 3

3.1 Amélioration de l'efficacité de la recherche et de la formation appuyées par le fédéral 3

3.2 Tirer parti des avantages du partenariat 3

3.3 Importance accordée aux approches préventives et au développement durable 5

3.4 Adoption de politiques, de pratiques et d'approches réglementaires qui favorisent l'innovation 6

3.5 Élargissement des réseaux d'information — l'infrastructure des connaissances en économie 6

3.6 Resserrement des liens internationaux en science et en technologie 7

3.7 Promotion d'une culture scientifique plus solide 7

3.8 Nouvelles occasions d'affaires 8

3.9 Système de gestion des études 8

4. Conclusion 9

2. Buts et objectifs

En mettant au point et en transférant de nouvelles technologies, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) s'efforce d'améliorer la compétitivité du secteur agroalimentaire canadien. Le Ministère se consacre aux recherches qui profitent à la nation, mais que le secteur privé ne juge pas rentables d'exécuter seul. Nos scientifiques ne cherchent pas à concurrencer le secteur privé dans les domaines de la R et D où il excelle. Nous voulons plutôt collaborer l'un avec l'autre pour créer une richesse là où nos forces se complètent et là où il est nécessaire de partager le risque.

Bien que la recherche que nous effectuons fasse avancer les connaissances scientifiques et contribue à améliorer la qualité de la vie, notre travail vient appuyer le secteur privé pour que celui-ci soit plus compétitif pour ce qui est :

- du coût – la réduction des coûts de production et de transformation des aliments et des produits non alimentaires
- du produit – l'amélioration de la qualité et de la salubrité des produits alimentaires
- du milieu – l'avancement des pratiques environnementales qui soutiennent la production agricole à long terme
- de la promotion – le transfert de la technologie.

Les clients de la Direction générale sont ceux qui utilisent les idées, les données, les produits et les procédés que nous mettons au point. Cette clientèle comprend les agriculteurs, les transformateurs, l'agrinégoce, les consommateurs, les consultants, d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et les universités. Bon nombre de ces clients cofinancent les travaux et participent au transfert de la technologie.

Le Ministère effectue des recherches dans quatre domaines d'activités distincts :

- Ressources – santé du sol, eau, climat et matériel génétique
- Cultures – salubrité (protection contre les maladies)
- Animaux – bien-être, élimination du fumier, nutrition et reproduction
- Aliments – salubrité, valeur nutritive et qualité, y compris les utilisations non alimentaires des produits agroalimentaires.

En septembre 1994, l'honorable Ralph Goodale a siégé aux Comités du Sénat et de la Chambre de Communes sur l'Agriculture et l'Agroalimentaire afin de présenter la vision du gouvernement pour ce secteur. Le Ministre a ainsi résumé la vision :

Le marché est une réalité incontournable. Le Canada doit produire ce que désire le consommateur, peu importe où il se trouve. Notre production doit être rentable. Nous devons pouvoir diversifier nos produits et établir des alliances stratégiques sur le plan national et international.

La recherche et le développement au Ministère appui cette vision.

TABLEAU 1. GAMME DE PRODUITS, PRODUITS ET CLIENTS

Gamme de produits	Exemples	Clients
Services et technologies pour la conservation du patrimoine génétique végétal, animal et microbien, ainsi que du sol, de l'eau et de l'air	Banques de gènes de cultures précises, situées là où la culture en question représente un intérêt économique local (p. ex. banque de gènes de céréales à Winnipeg, plasma germinatif de pommes de terre à Fredericton).	agriculteurs agrinégoce
	Données sur la croissance des cultures et sur l'utilisation de l'eau obtenues par satellite grâce à notre participation à une expérience internationale en climatologie.	administrations publiques
Variétés de cultures et modes de production et de lutte antiparasitaire résultant des techniques classiques et non classiques et de la biotechnologie	Nouvelles variétés de soja adaptées aux climats plus froids et aux marchés spécialisés d'outre-mer.	agriculteurs transformateurs
	Acarien prédateur résistant aux pyréthroïdes afin de lutter contre les acariens ravageurs des pommes, des fraises et d'autres cultures.	agrinégoce
	Nouvelle variété de tournesol nain oléagineux à rendement élevé, adaptée à des saisons plus courtes et dont la culture ne requiert aucune machinerie spécialisée, maintenant cultivée commercialement.	administrations publiques acheteurs étrangers
Amélioration génétique et pratiques de production animale résultant des techniques classiques et non classiques et de la biotechnologie	Supplément d'électrolytes pour les bovins, maintenant offert sur le marché, permettant de réduire les pertes de poids et d'améliorer la qualité de la viande des bovins qui sont transportés.	agriculteurs transformateurs agrinégoce
	Amélioration des caractéristiques nutritives des rations alimentaires, au moyen d'études sur les micro-organismes naturellement présents dans le système digestif.	
	Perfectionnement du test pour diagnostiquer le gène qui cause le syndrome de la viande exsudative chez le porc, maintenant utilisé par le secteur pour déceler les porteurs dans les troupeaux de porcs de race.	
Produits, procédés et techniques alimentaires et non alimentaires	Techniques d'emballage, notamment les pellicules et les couches protectrices comestibles, l'emballage sous atmosphère modifiée et technique de la microflore, afin de réduire les déchets d'emballage et de prolonger la durée de conservation à l'étalage.	agriculteurs transformateurs agrinégoce
	Technique pour la fabrication continue et mécanisée du fromage ricotta.	administrations publiques
	Technique de production d'ingrédients qui entrent dans les aliments naturels, à l'aide du génie génétique et de la production de biomasse.	acheteurs étrangers

3. Activités courantes et orientations futures en Science et en Technologie

3.1 Améliorer l'efficacité de la recherche et de la formation appuyées par le fédéral

AAC met l'accent sur la recherche à long terme et vise à assurer la salubrité et la sécurité des ressources alimentaires canadiennes — le type de recherche que le secteur privé ne juge pas rentable d'exécuter seul. Le Ministère collabore de plus en plus avec l'industrie afin d'effectuer des recherches visant à mettre au point des technologies innovatrices, spécialement dans le domaine des produits à valeur ajoutée. Ceci dans le but d'aider l'industrie à devenir plus compétitive.

On a prévu que le budget des dépenses principal de 1995-1996 pour les dépenses en R et D d'AAC s'élèverait à 276 millions de dollars. Ce montant comprend les fonds réservés à la première année du Programme de partage des frais pour l'investissement. (Voir 3.2)

En déterminant où investir les dollars de la recherche du gouvernement fédéral, l'examen des programmes a permis de faire ressortir les critères sur lesquels on devrait se baser pour les élaborer. D'abord nous devrions considérer les points suivants :

- l'obligation de protéger la sécurité des ressources de base au Canada, que sont les cultures, les animaux et les aliments
- tenir compte du regroupement déjà entrepris des installations de recherche afin d'augmenter l'efficacité
- déterminer les programmes qui ne dépendent pas du milieu, c'est-à-dire ceux dont la recherche peut être achetée ailleurs et adaptée aux conditions du pays
- déterminer les capacités relatives des secteurs de l'industrie agroalimentaire de poursuivre leurs besoins en recherche tout en s'assurant de la proximité des marchés
- la nécessité d'évaluer le remplacement des vieilles installations.

L'examen des programmes entraînera un transfert de 300 à 400 postes dans les divers centres de recherches créant ainsi un réseau de Centres nationaux dont chacun disposera d'une importante expertise. Sept petits établissements seront progressivement éliminés et fermés au cours des deux prochaines années : La Pocatière, Québec; L'Assomption, Québec; Smithfield, Ontario; Thunder Bay, Ontario; Regina, Saskatchewan; Vegreville, Alberta; et Prince George, Colombie-Britannique.

À court terme, AAC concentrera ses efforts sur le recyclage et le déménagement des employés touchés par les réductions budgétaires et les fusionnements. Cependant, à long terme, le Ministère sera en mesure d'engager quelques employés, selon différentes options, pour que de nouvelles connaissances et compétences continuent à entrer au sein de la recherche agroalimentaire fédérale.

Le nouveau système de gestion des études, décrit à la section 4,2, permettra au Ministère d'améliorer ses méthodes d'évaluation des programmes dans plusieurs domaines, tels la compétitivité et l'environnement.

3.2 Tirer parti des avantages du partenariat

Dans le cadre de cette recherche qui est fondamentale pour la salubrité des produits alimentaires canadiens, nous devons favoriser la recherche et le développement dans le secteur privé et faciliter le transfert plus rapide des technologies afin de générer une richesse durable et créer des emplois.

Le Programme de partage des frais pour l'investissement permet de s'attaquer à ces questions en favorisant l'investissement de la part du secteur privé et la pré-vente de nos nouvelles technologies. L'objectif de cette initiative consiste à faire en sorte que notre recherche soit étroitement liée à celle de nos partenaires de l'industrie et à leurs besoins commerciaux.

Le gouvernement a annoncé dans le budget de février 1995 qu'il financera le Programme de partage des frais pour l'investissement qui pourrait recevoir jusqu'à 35 millions de fonds fédéraux d'ici l'an 2000. Les fonds injectés dans ce programme représentent l'équivalent des dollars investis par les partenaires de l'industrie afin d'effectuer des projets de recherche en collaboration avec les centres de recherches d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Cette initiative a pour but de faire de la recherche et du développement une priorité essentielle et toujours en croissance au Canada. En 1995-1996, 12 millions de dollars ont été affectés au projet et l'équivalent de cette somme sera investie par l'industrie. Dans les années qui suivront, de plus en plus de fonds consacrés à la recherche seront alloués au Programme de partage des frais pour l'investissement. En l'an 2000, les fonds auront atteint 35 millions de dollars.

Si l'industrie appuie suffisamment le Programme de partage des frais pour l'investissement, des sommes provenant du fonds d'adaptation et de développement rural seront plus élevées.

L'engagement initial des investisseurs du secteur privé dans notre recherche agroalimentaire aura pour effet d'accélérer le transfert des nouvelles technologies à ceux qui sont le plus susceptibles d'en bénéficier.

De nombreux projets faisant partie du programme sont déjà en cours :

- Des scientifiques de Charlottetown travaillent en collaboration avec l'industrie de la pomme de terre pour combattre le mildiou.
- Des scientifiques de Fredericton en collaboration avec l'Atlantic beef industry sont à la recherche d'un mélange de graminées et de légumineuses destiné à l'alimentation des animaux.
- À Lennoxville, les scientifiques travaillent avec l'industrie du porc pour identifier les gènes responsables de caractéristiques désirables dans la viande.
- Des scientifiques de Delhi travaillent sur une nouvelle culture pour en faire valoir les propriétés édulcorantes.
- Des scientifiques de Brandon travaillent en collaboration avec des industries de protection des cultures afin de réduire les taux d'herbicide dans la lutte contre le chiendent.
- De nouveaux hybrides de Canola sont en voie d'être mis au point à Saskatoon.

Dans le cadre du Programme de partage des frais pour l'investissement et autres ententes de collaboration, le Ministère encourage les scientifiques de l'industrie à sortir de leur laboratoire. De cette façon, l'industrie pourrait économiser sur les frais généraux associés à la recherche et par le fait même le Ministère pourrait développer de nouveaux liens avec les marchés.

3.3 Importance accordée aux approches préventives et au développement durable

Le Canada doit pouvoir s'harmoniser au point de vue social, économique et environnemental. Il atteindra cette harmonie en augmentant ses ressources de base et en protégeant l'écosystème. La mise au point, l'adoption et la commercialisation de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement contribueront également à créer cette harmonie.

Le Canada, comparativement à de nombreux pays, utilise peu d'engrais et de pesticides

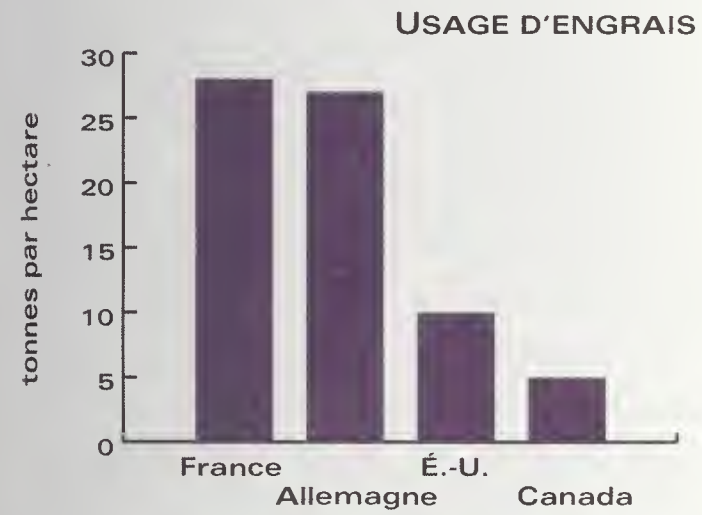

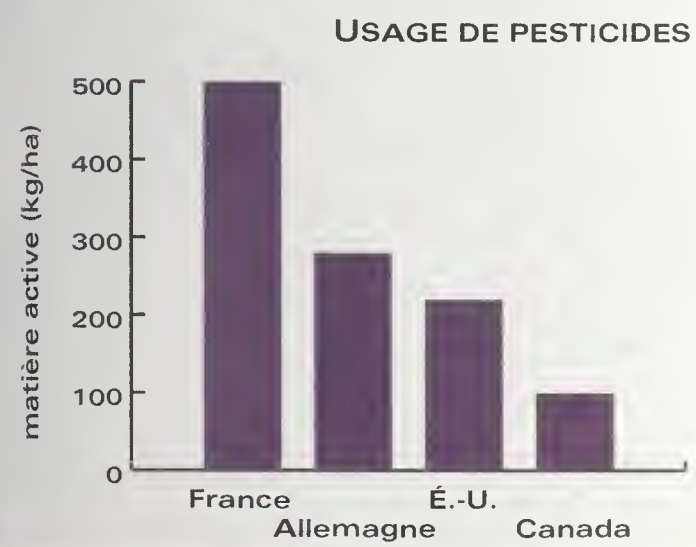

Tout repose sur la conservation de ressources alimentaires salubres. La salubrité alimentaire a été, et doit continuer à être, une priorité pour tous les produits qui entrent et qui sortent du Canada. Notre réputation en matière de qualité et de salubrité est primordiale pour notre marché intérieur et constitue un avantage très important sur les marchés internationaux. En tant qu'utilisateurs modérés et judicieux de pesticides et d'engrais, la gestion de l'environnement pourrait devenir un atout pour l'exportation des produits canadiens.

Comme l'a remarqué le ministre Goodale, la santé des Canadiens et la salubrité des produits alimentaires sont des conditions préalables pour l'entrée de l'industrie agroalimentaire dans les marchés nationaux et internationaux. Agriculture et Agroalimentaire Canada aide l'industrie à se tailler une place sur les marchés par le biais de la R et D qui représente l'essentiel de notre mission et dont l'objectif est :

- De protéger l'environnement (p. ex., cultures de rotation et santé des sols)
- D'identifier les ravageurs étrangers (p. ex., dépistage d'une nouvelle maladie des cultures) et de lutter contre les dangers qui menacent les cultures du pays (p. ex., résistance de certaines cultures aux maladies, salubrité des cultures)
- D'assurer la salubrité des aliments (p. ex., réduire la menace que représentent les toxines, salubrité des aliments).

Pour ce qui est des méthodes préventives, entre 15 et 20 nouvelles variétés de céréales, d'oléagineux, de fourrages et cultures de spécialités seront créées chaque année d'ici la fin du

siècle. Ces cultures seront dotées d'une meilleure résistance aux maladies, aux insectes nuisibles et aux stress environnementaux.

L'établissement de cartes chromosomiques aidera à déterminer l'emplacement précis de gènes responsables de la résistance aux maladies. Ces renseignements auront une valeur inestimable pour mettre au point des protocoles perfectionnés de sélection et d'amélioration génétique.

3.4 Adoption de politiques, de pratiques et d'approches réglementaires qui favorisent l'innovation

L'innovation peut être encouragée dans l'industrie agroalimentaire canadienne si on fournit aux agriculteurs et aux transformateurs de nouvelles options pour qu'ils puissent bénéficier des nouvelles occasions d'affaires qui se présentent.

La diversification de l'agriculture et des produits alimentaires, spécialement dans l'Ouest du Canada, constitue un enjeu important pour AAC. L'excellent travail qui a été fait dans les domaines tels que les pois de grande culture, le sunola, les épices et la plupart des variétés récentes de moutardes ayant la qualité du Canola sont des exemples de recherche qui viennent appuyer l'importance de cet enjeu.

Le Ministère s'intéresse de plus en plus à la valeur ajoutée aux produits, qu'il s'agisse d'aliments ou de produits agricoles non alimentaires. Lorsqu'on aura l'assurance que le Canada possède des aliments dotés de valeur (p. ex., les cultures qui sont exemptes de maladies graves sont sécuritaires pour la santé des consommateurs et également sécuritaires du point de vue environnemental), les chercheurs pourront trouver de nouvelles façons d'ajouter de la valeur aux produits à toutes les étapes de la chaîne alimentaire. On considère la recherche et la technologie comme des outils permettant d'ajouter de la valeur aux produits qui existent déjà ou d'en créer de nouveaux.

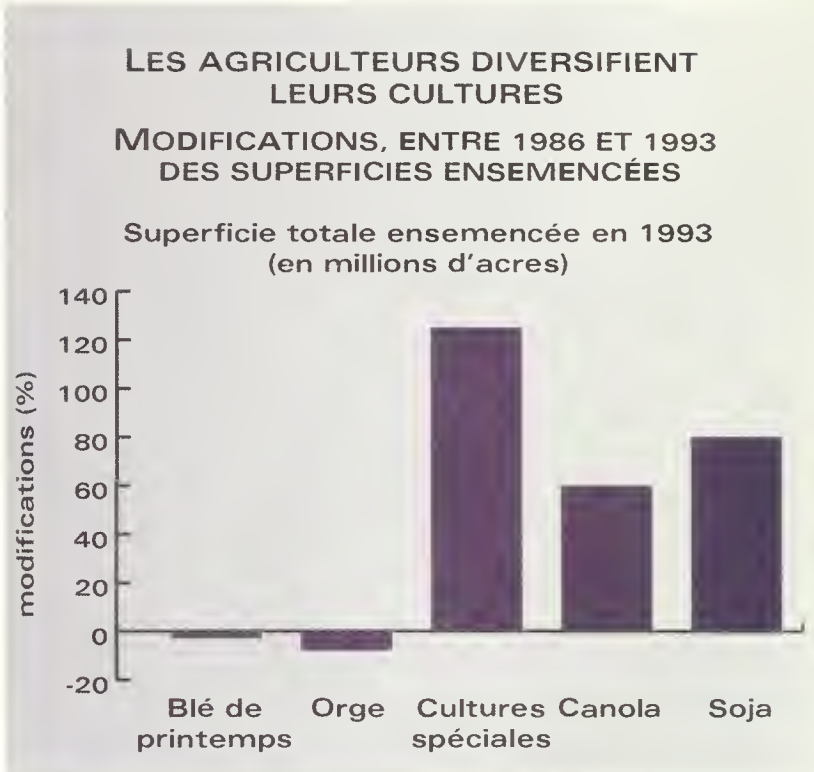

L'accent qui a été mis sur la collaboration par le biais du Programme de partage des frais pour l'investissement favorise le transfert de la technologie pendant que des approches plus flexibles en ce qui a trait à la propriété intellectuelle et à l'octroi de licence facilitent la collaboration avec AAC. Le nouveau Bureau des initiatives d'affaires a été créé par le Ministère pour aider les scientifiques à travailler plus efficacement avec l'industrie.

3.5 Élargissement des réseaux d'information — l'infrastructure des connaissances en économie

La recherche effectuée à AAC a été concentrée dans des centres nationaux d'un bout à l'autre du pays. Chacun des 18 centres relevant de la Direction générale de la recherche du Ministère se concentrera dans un domaine spécialisé de recherche revêtant une importance nationale et correspondant aux points forts de l'industrie dans la région où est situé le centre. La rationalisation des programmes de recherches réduit les frais fixes pour l'administration et permet de regrouper l'expertise scientifique dans un plus

petit nombre de centres stratégiquement importants. Les noms des centres sont changés afin de mieux refléter pour le client le domaine d'expertise.

Le Ministère favorise également les alliances avec l'industrie agroalimentaire en établissant des réseaux de recherche dont le point de mire se trouve dans le centre clé. Trois réseaux en étoile sont en élaboration d'un bout à l'autre du pays afin de faciliter les communications entre les centres affiliés.

Le pivot du réseau de recherche dans le domaine laitier a été établi au Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc au Québec. Le réseau de banques de clonage de gènes, destiné à la préservation des cultures de fruits, sera situé au Centre de recherche de Harrow. Le Centre de recherches de Summerland sert de pivot pour le réseau de recherche sur les arbres fruitiers.

Au Ministère, des établissements de recherches, un peu partout au pays et relevant de la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments, font également de la R et D.

Les laboratoires de cette direction générale s'occupe de la sécurité et de la qualité des animaux, des plantes et des produits qui en découlent.

L'Inventaire de la recherche agroalimentaire au Canada (IRAC) fournit de l'information sur plus de 4000 projets de R et D en agroalimentaire provenant de laboratoires fédéraux, provinciaux, universitaires et privés. Cette banque de donnée est accessible à l'échelle internationale.

3.6 Resserrement des liens internationaux en science et en technologie

AAC concentre ses activités dans quelques partenariats internationaux ciblés qui nous aident à acquérir de nouvelles connaissances scientifiques et techniques que nous pouvons appliquer au secteur agroalimentaire canadien. Ces partenariats sont régis par des protocoles d'entente, des accords scientifiques et technologiques et des projets financés par l'aide internationale. Des protocoles d'entente ont été conclus avec la Hollande et la France et on étudie la possibilité de renforcer la collaboration avec le ministère de l'Agriculture des États-Unis.

À titre d'exemple, le protocole d'entente signé avec une organisation en recherche agroalimentaire de la France a permis à des centres de recherches de la France et du Canada, dont les intérêts convergent, d'être jumelés. Dans ces centres, des projets en collaboration sont en cours de réalisation et les scientifiques échangent des programmes.

En plus de l'IRAC, décrit dans la section précédente, AAC utilise de nombreuses autres bases de données. La World Bank of Licensable Technology est une base de données reconnue mondialement en tant qu'outil de commercialisation des technologies. La concession canadienne est détenue par le Canadian Industrial Innovation Centre à Waterloo, en Ontario. Les technologies d'AAC ont été entrées dans cette base de données.

L'Internet fournit de nouvelles occasions d'échanges dans la communauté scientifique internationale et permet de fournir de l'information à l'industrie. En plus du site d'implantation du World Wide Web d'AAC qui contient de l'information sur la recherche, de nombreux centres de recherches ont établi leur propre écran de présentation.

3.7 Promotion d'une culture scientifique plus solide

AAC prépare des expositions et distribue du matériel de promotion lors de conférences et de foires à l'échelle internationale, nationale et régionale. Ils font la promotion des nouvelles technologies, ce qui contribue à favoriser la compétitivité du secteur agroalimentaire au pays

et à l'étranger. De plus, les centres de recherches du pays tiennent régulièrement des journées champêtres pour les clients de l'industrie et le public en général pour les renseigner sur les activités qui s'y déroulent.

Les chercheurs participent également aux foires scientifiques qui ont lieu dans les écoles.

3.8 Nouvelles occasions d'affaires

Une plus forte compétition s'exerce sur les marchés intérieurs et de nouvelles occasions d'affaires émergent, spécialement à l'étranger. Par le biais de la recherche, l'industrie agroalimentaire canadienne peut gagner un avantage sur le plan de la concurrence, principalement dans les domaines des produits à valeur ajoutée et de la qualité et de la salubrité.

Le Canada s'est fixé un objectif en matière d'exportations dans l'agroalimentaire. Il veut exporter pour 20 milliards de dollars en l'an 2000. Cet objectif représente une contribution importante de la part des chercheurs au fédéral. Ils devront pour ce faire mettre au point de nouveaux produits améliorés et plus diversifiés — spécialement ceux dont la valeur est ajoutée à chaque étape de la production, c'est-à-dire de l'agriculteur jusqu'au consommateur — ainsi que de meilleures technologies d'emballage, de préservation et de distribution. Le Comité des stratégies de conquête des marchés et le Conseil consultatif national des sciences et de la technologie encouragent les efforts dans ces domaines.

L'intérêt pour les produits agricoles à des fins non alimentaires continue de croître. Des constituants de grande valeur de produits tels les céréales, les oeufs et les pois, les produits pharmaceutiques et les matériaux combustibles ne sont que quelques-uns des nouveaux produits qui émergent des laboratoires partout dans le monde. Les perspectives agricoles sont en train de changer et ces nouveaux produits à haute valeur contribueront à la création d'emploi et à la croissance économique.

3.9 Système de gestion des études

Afin que les investissements reviennent au Ministère, nous travaillons à l'établissement d'un processus lorsque l'on examine les coûts d'une recherche. En suivant ce processus, nous nous poserons le genre de questions suivantes : Est-ce le rôle de l'État de poursuivre ce travail? Quelles sont les chances de succès? Quelles seront les retombées? Combien cela coûtera-t-il?

Le nouveau système de gestion des études nous permettra de faire un choix plus éclairé. Les points suivants seront respectés :

- optimiser les investissements en recherche en mettant au point un protocole standardisé pour évaluer les projets d'étude
- s'assurer que les nouvelles technologies ont un avantage sur le plan compétitif comparativement aux technologies qui existent déjà
- procéder à une planification dans le processus de transfert et d'adoption des technologies.

Le Ministère présentera ce nouveau système de gestion des études au début de la prochaine année financière. À cette occasion, un système qui facilite la prise de décision en matière d'investissement en recherche pour tous nos centres de recherches sera également introduit. Le procédé de sélection des études reflétera également les aspects de la mise au point de la technologie. Le nouveau procédé pourrait nous aider à identifier des partenaires éventuels pour nos recherches et ainsi encourager leur engagement plus tôt dans la mise au point de la technologie, le transfert et le partage des risques. De cette façon, on aura également plus tendance à reconnaître la nécessité de protéger ces technologies.

4. Conclusion

La recherche est essentielle si on veut trouver de nouveaux débouchés sur les marchés. Les produits à valeur ajoutée, les nouvelles technologies qui sont rentables, les produits agricoles non alimentaires et les approches innovatrices telles que la biotechnologie sont le résultat d'une infrastructure solide en recherche. La santé de l'environnement et la salubrité des aliments dépendent en grande partie de la recherche.

Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer dans la compétitivité de l'industrie agroalimentaire canadienne tout en profitant des avantages que lui réservent les nouvelles occasions d'affaires. Mais le gouvernement ne peut pas et ne devrait pas être le seul acteur. Le succès de l'industrie agroalimentaire canadienne repose sur tous les partenaires du secteur, autant pour ce qui est de l'établissement de priorités en R et D que pour le transfert des technologies.

Pour atteindre ce succès, le Programme de partage des frais pour l'investissement sera un outil important. La recherche qui se fera dans le cadre de cette initiative produira des résultats plus ciblés et plus rapides qui auront comme conséquences des revenus plus substantiels pour les agriculteurs, la création d'emplois et une place plus compétitive pour l'industrie sur les marchés mondiaux.